

Un pourcentage important de la vente en gros est effectué par les 1 114 membres de la Fédération des marchands en gros et des importateurs suédois. Parmi les marchandises dont s'occupe la Fédération, 31 % sont des produits manufacturés (matériaux de construction, machines, instruments, produits chimiques et plastiques), 22 % sont des combustibles et 19 % sont des produits de consommation, notamment des denrées alimentaires, des articles pour les loisirs, des articles ménagers, etc.

De nombreux agents suédois sont membres de la Fédération des agents commerciaux de la Suède, forte de 500 membres.

Il existe trois grandes organisations de vente au détail en Suède: ICA, DAGAB/ASK et KF. ICA est le principal fournisseur d'articles courants de quelque 4 000 détaillants privés. DAGAB s'occupe d'un important groupe de magasins à rayons (SABA) qui inclut des magasins à rayons comme NK, Åhléns-Tempo, B&W et un certain nombre de chaînes indépendantes de vente au détail plus petites (VIVO, Favör). Les deux tiers de toutes les ventes au détail d'articles courants se font par l'intermédiaire d'entreprises privées. Quant au reste des ventes, elles sont faites par l'entremise de coopératives locales de consommateurs qui achètent des produits auprès de l'Union coopérative KF.

La marche à suivre concernant l'achat de biens et de services par les institutions gouvernementales est réglementée par une législation spéciale qui est, en règle générale, conforme aux exigences du GATT (la Proclamation de 1973 sur les marchés publics). Cette législation, dans laquelle sont décrites les procédures pour les appels d'offre concernant des achats à grande échelle, n'est pas discriminatoire à l'endroit des fournisseurs de nationalité étrangère. Les conseils de comté et les municipalités sont respectivement responsables des achats pour les hôpitaux et les écoles.

Législation relative aux agences

Depuis 1974, les agents et les distributeurs suédois sont mieux protégés grâce aux nouvelles mesures législatives adoptées, et il est plus difficile pour un client de résilier unilatéralement un contrat. Voici